

TROYPOMS

*11 PLACE DES TILLEULS
18240 BOULLERET*

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

sur l'exercice clos au 31 décembre 2025

BOURGES

Rue Albert Einstein
18000 Bourges
Tél. 02 48 24 61 31

S.A.S. au capital de 10 000 €
R.C.S. Bourges N°442 631 255

Société de commissaires aux comptes,
membre de la Compagnie de Versailles et du Centre

Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2025

Aux Adhérents de l'Association TROYPOMS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association TROYPOMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la part « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2025

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2025

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2025

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 13 Avril 2026.

Lucie PLASSON,
Commissaire Aux Comptes,

Pour le compte du
Cabinet Olivier Cortet,
Société de Commissaires Aux Comptes

Signé par Lucie PLASSON
Le 16 avr. 2026

Signed with doc_QrPZ
Universign tx_AMqMDwQd6OoV

Comptes Annuels

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 124	92	2 032		2 032	
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	6 346	2 870	3 476	1 312	2 165	165.06
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	15		15	15		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I	8 485	2 962	5 523	1 327	4 197	316.38
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 172		3 172	3 246	74	2.29
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	84 507	13 078	71 429	52 915	18 514	34.99
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	19 062		19 062	39 186	20 124	51.35
	Charges constatées d'avance (2)				1 795	1 795	100.00
	Total II	106 741	13 078	93 663	97 142	3 479	3.58
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		115 227	16 040	99 187	98 469	718	0.73

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	51 035		76 172		25 138	33.00
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		9 054		25 138		16 083	63.98
Situation nette (sous total)		41 980		51 035		9 054	17.74
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	3 360				3 360	
	Provisions réglementées						
	Total I	45 340		51 035		5 694	11.16
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 000		15 000			
	Provisions pour charges						
Total III		15 000		15 000			
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 747		3 037		3 710	122.13
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	30 285		27 582		2 703	9.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 815		1 815			
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
Total IV		38 846		32 434		6 412	19.77
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		99 187		98 469		718	0.73

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	945		900		45	5.00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	142	680	141	202	1 478	1.05
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	129	267	128	186	1 081	0.84
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			4	144	4 144	100.00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	305		3	401	3 096	91.02
Total I	273	197	277	832	4 635	1.67
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	59	687	66	475	6 787	10.21
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	3	175	3	227	53	1.63
Salaires et traitements	172	009	167	484	4 525	2.70
Charges sociales	47	296	49	426	2 130	4.31
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		568		268	300	112.06
Dotations aux provisions				15 000	15 000	100.00
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		1		1 287	1 287	99.95
Total II	282	736	303	166	20 430	6.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	9	539	25	334	15 795	62.35

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation		733		197	536	272.92
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		733		197	536	272.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		248			248	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		248			248	
2. Résultat financier (III-IV)		485		197	288	146.64
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		9 054		25 138	16 083	63.98
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		273 930		278 029	4 099	1.47
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		282 984		303 166	20 182	6.66
5. EXCEDENT OU DEFICIT		9 054		25 138	16 083	63.98

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'application du plan comptable ANC 2022-06 a été mis en place pour les comptes clos au 31/12/2025.

Conformément aux disposition de l'article 27 du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général, aucun reclassement n'a été opéré sur la présentation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 124
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 707		1 704
Emballages récupérables et divers	1 999		937
TOTAL	3 706		2 641
Autres participations	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	3 721		4 765

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 124	2 124
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 411	3 411
Emballages récupérables et divers			2 936	2 936
TOTAL			6 346	6 346
Autres participations			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			8 485	8 485

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		92		92
Installations générales agencements aménagements divers		207			207
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 707	158		1 865
Emballages récupérables et divers		480	318		798
TOTAL		2 394	476		2 870
TOTAL GENERAL		2 394	568		2 962
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	92			
Matériel de bureau informatique mobilier		158			
Emballages récupérables et divers		318			
TOTAL		476			
TOTAL GENERAL		568			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 172	3 172	
Personnel et comptes rattachés	80	80	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 099	2 099	
Divers état et autres collectivités publiques	68 612	68 612	
Débiteurs divers	13 717	13 717	
TOTAL	87 679	87 679	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 747	6 747		
Personnel et comptes rattachés	12 820	12 820		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 820	14 820		
Autres impôts taxes et assimilés	2 644	2 644		
Autres dettes	1 815	1 815		
TOTAL	38 846	38 846		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 000			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	82 328
Total	82 328

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Liste par nature des frais accessoires d'achat